



Renens
CARREFOUR D'IDÉES

Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, le 6 mars 2017

Bâtiment de la Croisée Achat de mobilier pour l'unité scolaire de 6 salles de classe

En 2012, la Municipalité de la Ville de Renens a signé une convention avec la Société coopérative immobilière Logacop pour la location de 6 salles de classe et de locaux annexes dans le bâtiment dit de la Croisée. La construction de ce dernier touchant à sa fin, une demande de crédit à hauteur de CHF 400'000.- TTC est adressée au Conseil communal afin d'acquérir le mobilier destiné à cette unité scolaire. L'aménagement comprendra également l'accueil provisoire de la Crèche "Le Tournesol" et du jardin d'enfants de Florissant.

Avec la fin prochaine des travaux de l'immeuble dit de la Croisée, l'unité scolaire prévue dans le préavis N° 26-2012 est prête à recevoir ses premiers élèves pour la rentrée d'août 2017, conformément au cadre de planification scolaire établi par la Municipalité. Elle sera rattachée à la Direction de Renens-Est, offrant ainsi la possibilité d'enclasser des élèves de 1-2 P ainsi que de remplacer des classes du Village et du Pavillon des Corbettes devenues obsolètes.

Cette unité comprendra donc six salles de classe donnant sur un préau privatif doté d'un jardinet. Dans un premier temps, l'Etablissement primaire Est n'aura cependant pas besoin de toutes les salles pour la prochaine rentrée scolaire. Deux locaux encore libres pourront ainsi être mis provisoirement à disposition de l'Accueil collectif de jour de l'enfance. Ceux-ci seront utilisés par la crèche-garderie "Le Tournesol" ainsi que par le Jardin d'enfants de Florissant - tous deux délocalisés provisoirement le temps des travaux de rénovation et d'agrandissement du bâtiment Château 17.

Afin de permettre la rentrée des élèves au mois d'août, il s'agit désormais de mettre à disposition des Ecoles primaires un mobilier standard répondant pleinement aux normes en vigueur. La présence pour une période limitée dans le temps de la garderie et du jardin d'enfant nécessite également certains travaux d'aménagements tels que des cloisonnements, l'installation d'un WC enfant ou encore divers travaux et modifications relatives à la sécurité. Le financement de ces derniers sera intégré au futur préavis pour le crédit d'ouvrage des travaux du bâtiment Château 17.

Pour acquérir ce mobilier scolaire, la Municipalité dépose au Conseil communal une demande de crédit de CHF 400'000.- TTC.

Renseignements :

Didier Divorve

*Conseiller municipal, Direction Bâtiements-Domains-Logements-Cultes
078 708 70 87*

Myriam Romano-Malagrifa

*Conseillère municipale, Direction Culture-Jeunesse-Affaires scolaires-Sport
078 848 45 34*

Jean-François Clément

*Syndic
079 645 79 77*